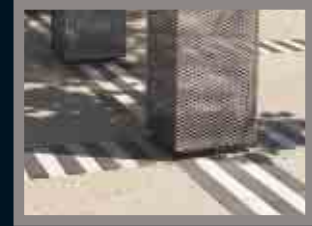


solutions

Le béton appliqué aux aménagements urbains

●●● APRÈS LES PHÉNOMÈNES D'ÉTALEMENT URBAIN DES ANNÉES 80 ET 90, DE PLUS EN PLUS NOMBREUX SONT LES VILLAGES ET LES VILLES QUI SE LANCENT DANS LA RESTRUCTURATION DE QUARTIERS EXISTANTS. EN RÉPONSE AUX ATTENTES DES NOUVEAUX HABITANTS ET AUX POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES, LES ESPACES PUBLICS HIER OFFERTS AU "TOUT AUTOMOBILE" SONT AUJOURD'HUI CONÇUS COMME DES ESPACES PARTAGÉS ENTRE PIÉTONS, CYCLISTES, AUTOMOBILISTES ET TRANSPORTS EN COMMUN. ET IL N'EST PAS RARE QUE LEUR RECONVERSION INTÈGRE DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS DANS LE CADRE DE COMPOSITIONS GÉOMÉTRIQUES PLUS RESPECTUEUSES DES USAGES ET DE L'HISTOIRE. LE BÉTON, FAUT-IL LE PRÉCISER, Y A LARGEMENT SA PART...



→ Sérignan

Des aménagements béton signés du sculpteur Daniel Buren.

p. 18



→ Éloyes

Requalification architecturale en "centre-bourg".

p. 19



→ Plourin-lès-Morlaix

Les petits éléments béton font les grandes réussites.

p. 20



→ Fontenay-le-Comte

Recomposition globale aux abords de la cathédrale.

p. 22

→ Les qualités du béton au service du patrimoine urbain

NOS COMMUNES ONT DE NOUVEAUX BESOINS EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENTS. LE BÉTON, PAR SA SOUPLESSE D'UTILISATION ET LA VARIÉTÉ INFINIE DE SES ASPECTS, EST LA RÉPONSE IDÉALE À LEURS ATTENTES, OÙ SE MÊLENT CRITÈRES TECHNIQUES ET VALORISATION DU CADRE ARCHITECTURAL OU HISTORIQUE.

Là où, par le passé, la route déroulait son ruban de bitume et où les parcs de stationnement envahissaient les parvis, on installe aujourd'hui des lieux finement dessinés, aux usages multiples et aux matériaux choisis. Conçus par des architectes et des paysagistes, en relation avec les services techniques des municipalités, ces espaces sont souvent situés au cœur des villes et des villages. Au travers de traitements qui fouillent jusqu'au moindre détail, ils acquièrent des statuts quasi domestiques. Mobilier urbain, écoulements d'eau, dénivelés, aménagements pour personnes à mobilité réduite, sont autant d'éléments de programme

que les concepteurs se chargent de transformer en supports de design et d'architecture. L'attention portée à ces aménagements extérieurs inclut évidemment le traitement des limites avec les édifices qui les composent : abords de bâtiments, clôtures, entre-deux, construisent l'interface entre l'espace public et le privé.

Les caractères exceptionnels de mise en œuvre et de résistance du béton permettent de répondre à tous ces types de problématiques. Le produit permet en effet de traiter en continuité les sols urbains et les bâtiments, mais aussi les murs de soutènement, les emmarchements ou les plans inclinés qui gèrent la topographie des sites aménagés. La polyvalence du matériau est confortée par son emploi pour la réalisation des petits équipements (kiosques, transformateurs, abribus...) et des éléments d'agrément dont le panel s'échelonne du mobilier urbain aux installations artistiques.

● Une place naturelle pour le matériau béton

Durables, résistants et esthétiques, les bétons urbains trouvent naturellement leur place dans ces aménagements dont les maîtres mots sont pérennité et continuité. Combinant facilité d'emploi et souplesse quant

aux géométries réalisables, ils offrent des possibilités d'aspect et de couleurs multiples (béton calepiné, uniforme, imprimé de motifs, désactivé, béton incluant d'autres matériaux...). Leur gamme chromatique, très étendue, englobe autant les teintes naturelles que les couleurs artificielles.

Les sables mélangés aux ciments donnent au béton brut sa teinte de fond. Dans le cas des bétons traités (bétons désactivés, par exemple), la couleur des granulats influence d'autant plus la teinte du béton qu'ils sont mis en valeur par un traitement intense. Dans des sites historiques et sensibles, le béton s'est ainsi imposé grâce à l'usage de granulats locaux qui permettent de traiter les espaces dans un souci de qualité et d'intégration au bâti environnant ou au paysage. Il y est souvent

>>> 1 La Garette – traitée en béton

désactivé, la rue donne tout son caractère à ce village . 2 Montpellier – Les aménagements urbain du tramway accompagnent la nouvelle patinoire jusqu'à ses entrées.



1



2



associé avec bonheur à des matériaux traditionnels tels que des pavés séculaires, des briques, des éléments de pierre, etc. Les teintes claires du béton permettent une meilleure lecture de l'espace, des usages et des priorités. Il symbolise aussi souvent la rupture avec la fonction routière et se veut un facteur de sécurité au niveau des espaces aménagés.

En fonction du design et de la finition retenus par le concepteur, le matériau béton peut être utilisé de manière rustique ou au contraire faire preuve d'une modernité affirmée. Des expérimentations sont également possibles, et le champ d'investigation laissé libre aux concepteurs permet des innovations comme les bétons "de site" mis au point par l'architecte Hervé Beaudoin à Niort, ou encore le travail plastique réalisé à Fontenay-le-Comte par Vincent Brossy sur les bétons de galets.

● Éléments préfabriqués ou béton coulé en place ?

Qu'ils soient utilisés en produits manufacturés (pavés ou dalles) ou coulés en place, les revêtements en béton sont aptes à la circulation du piéton comme à celle – moyennant des adaptations techniques – du véhicule lourd. Cette propriété permet une continuité des aménagements quels que soient les usages projetés. Ses caractéristiques superficielles répondent aux besoins de sécurité et de confort des usagers. Les exigences fonctionnelles que constituent la résistance au glissement ou au dérapage et l'uni de surface sont assurées, de même que l'entretien des surfaces grâce au caractère autonettoyant du matériau. La durabilité et la résistance, enfin, sont garanties par la certification de la qua-

lité et les normes attachées aux produits de revêtement, qui constituent une assurance quant à la tenue du matériau vis-à-vis des sollicitations mécaniques liées au trafic, aux variations climatiques ou à l'entretien.

Le grand intérêt du béton, lorsqu'il est coulé en place, est la résistance qu'il apporte aux chaussées ainsi que la liberté formelle qu'il propose. Formes courbes, pentes, surfaces aux contours simples ou complexes, les sols en béton coulé s'adaptent en effet à toutes les contraintes du terrain. Les produits de voirie en béton sont, quant à eux, classés en deux grandes familles : les pavés et les dalles. S'y ajoutent un ensemble de produits de finition tels que les bordures et les caniveaux. Ils permettent les compositions de calepinage les plus audacieuses et présentent l'atout majeur d'être démontables.

D'un point de vue technique, le choix s'effectue suivant la nature du trafic supporté par le revêtement et les caractéristiques superficielles recherchées. D'un point de vue esthétique, les possibilités, multiples, sont fonction des granulats utilisés (roulés ou concassés) et du type de finition envisagé (béton lissé, balayé, désactivé, bouchardé, grésé, imprimé...).

● Les conditions de réalisation et l'entretien

Préalablement à la réalisation de revêtements en béton, une conception d'ensemble des chaussées prenant en compte les questions de drainage et d'assainissement est impérative. L'exécution des dallages impose une description précise de l'implantation de tous les joints de dilatation essentiels à la pérennité de la chaussée, tandis qu'un soin particulier doit être apporté pour contrôler la qualité du traitement de surface, de manière

>>> **3 Niort – Le béton de site, un gros béton composé de sables et de granulats locaux, assure une parfaite intégration avec l'environnement bâti.** **4 Strasbourg – une continuité en béton brut entre bâtiment et espaces publics signée Zaha Hadid.**

à obtenir une continuité d'aspect sur des projets réalisés, le plus souvent, en plusieurs phases. En ce qui concerne l'entretien, la pulvérisation de résines sur les surfaces réalisées évite leur encrassement et leur dégradation. Au pire, des lessives industrielles ou des pâtes à détacher permettent de faire disparaître des salissures d'origine diverse qui pourraient apparaître.

Enfin, le caractère réparable du revêtement est un point important à prendre en compte pour des espaces urbains qui font continuellement l'objet de travaux liés à la présence de réseaux enterrés. La délimitation, au-dessus des réseaux, de dalles à couler en place dans des cadres clairement délimités ou de bandes de produit de voirie en béton (pavés et dalles), permet d'accéder à ces réseaux en limitant les reprises hasardeuses.

Forts de leurs qualités mécaniques et plastiques, les bétons urbains s'imposent ainsi, aujourd'hui, comme des matériaux majeurs pour composer et aménager des espaces publics en harmonie avec le patrimoine historique ou contemporain. ■

TEXTE : HERVÉ CIVIDINO

PHOTOS : 1, VINCENT BROSSY 2, HERVÉ ABBADIE

3, HERVÉ BEAUDOIN ET 4, JEAN-MICHEL LANDEY



AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR DES ABORDS
DE LA SALLE DE SPECTACLES LA CIGALIERE – SÉRIGNAN (34)

→ L'aménagement urbain confié à l'artiste

La nouvelle salle de spectacles de la commune de Sérignan, non loin de Béziers, est implantée à la charnière entre le bourg et les espaces naturels qui le bordent. L'architecture, résolument contemporaine, s'inscrit naturellement dans le village, grâce à un travail finement élaboré sur la géométrie, l'implantation et l'organisation des façades.

L'ensemble – bâti et espaces publics – s'inscrit dans un système de lignes en éventail qui prend naissance

côté ville et s'ouvre vers l'extérieur du parc. Le bâtiment sert de point d'appui à trois espaces publics assurant trois fonctions différentes : un parvis, un espace de stationnement latéral et un parc public qui assure la transition avec les paysages remarquables de la plaine de l'Orb.

La continuité de l'ensemble de ces espaces est assurée au travers de l'intervention de l'artiste Daniel Buren. Prenant pour base la géométrie en éventail mise en place sur le site, l'artiste a partagé le sol par un tracé régulier de lignes parallèles qui coupent les branches de l'éventail pour créer un damier de trapèzes et de losanges tous différents. Les cases qui composent la figure sont occupées par différents matériaux en fonction de leur situation : gazon dans

le parc, bitume sur le parking, béton désactivé sur le parvis et les trottoirs. Cette trame est concrétisée au sol par des dalles de 43,5 cm de largeur réalisées en béton blanc lissé. Habillés par des lignes en inox collées sur le béton, ces ouvrages supportent à chaque intersection un pilier en métal déployé qui inclut le dispositif d'éclairage de l'ensemble.

PHOTOS : ÉRICK SAILLET

Maître d'ouvrage : ville de Sérignan

Architecte mandataire : Nicolas C. Guillot

Architecte associé : Nathalie Guillot

Artiste sculpteur : Daniel Buren

Paysagiste : Brigitte Salvat

BET : OTH Méditerranée

Entreprise : Sols Réalisation (Drôme)

PLACE DE LA COMMUNE-DE-PARIS – FLEURY-LES-AUBRAIS (45)

→ Jeu de lignes

Située en périphérie de l'agglomération orléanaise, la gare de Fleury-les-Aubrais constitue la gare principale d'Orléans. La réalisation du tramway d'agglomération a été l'occasion d'engager des aménagements conséquents pour donner de la centralité au site.

La plate-forme de la ligne, traitée en pavés béton, assure un accès direct à la station qui fait face à la nouvelle place conçue par Lydie Chauvac, Jacques Boulnois et Jean-Michel Hacault. Consultés dans le cadre d'un concours de concepteurs, ces derniers ont proposé une nouvelle géométrie au parvis ainsi que la construction d'un parc de stationnement en silo.

Conçu par une équipe menée par l'architecte Didier Jousset, l'ouvrage est habillé de façades en éléments préfabriqués de béton blanc poli. La place est réalisée

en béton désactivé composé de granulats de Loire et de ciment gris. Elle est structurée par une série de caniveaux en granit disposés parallèlement à la gare. Ces ouvrages assurent la récupération des eaux de pluie et gèrent le calepinage des joints de dilatation de la dalle en béton désactivé. La plate-forme en béton est traversée par des voies qui assurent la desserte automobile pour le dépôt des voyageurs. L'utilisation d'un béton légèrement plus foncé pour ces espaces dédiés aux véhicules assure la lisibilité du plan de circulation et minimise les contraintes d'entretien. Face à l'accès, un auvent à la toiture ondulée permet de rejoindre les arrêts "quart d'heure" à l'abri des intempéries. Cet ouvrage est supporté par des poteaux oblongs en béton armé qui intègrent les descentes d'eaux pluviales. De part et d'autre, des édicules en béton bouchardé, lasuré et teinté, ponctuent l'espace et orientent les usagers en intégrant des équipements techniques.

PHOTO : BHPR



Maître d'œuvre : Semtao-Transamo –

Lydie Chauvac, paysagiste mandataire;

Jacques Boulnois et Jean-Michel Hacault, architectes

BET : Arcade

Gros œuvre : Mobilier rural et ville



REQUALIFICATION DU CENTRE-BOURG – ÉLOYES (88)

→ Continuité urbaine et architecturale

C'est suite à une consultation d'architectes que Gilles Barré s'est vu confier la constitution du nouveau centre d'Éloyes, une bourgade de 3 200 habitants située dans le sud des Vosges.

Implantée sur les hauteurs du bourg, l'opération s'articule autour d'une ancienne ferme et d'une maison bourgeoise. La demeure "fin XIX^e" a été désenclavée, réhabilitée et agrandie pour accueillir la nouvelle mairie. En vis-à-vis, une salle de "convivialité" a été construite. Elle définit une première place qu'un long bassin rectiligne en béton sépare du parc public qui se développe à l'ouest. De l'autre côté de la voie qui traverse le village, le centre culturel a été bâti à l'emplacement de l'ancienne ferme. Il combine deux équipements : une bibliothèque tournée vers la mairie d'une part, et une salle de spectacles de 400 places qui fait face à une esplanade d'autre part.

Conforté par un bâtiment linéaire qui dynamise la fonction commerciale du bourg, ce deuxième espace majeur est réservé plus spécifiquement au stationnement. Il est encadrée par un cheminement en pas de mule et un talus enherbé qui gèrent la déclivité du site. Le dispositif géométrique de la composition, l'encasement des différentes places, les jonctions entre

les équipements, sont autant d'événements qui prolongent les bâtiments sur les espaces publics et donnent à lire la conception globale de l'aménagement. L'ensemble des espaces publics est réalisé dans la continuité des bâtiments. Ainsi la jonction entre le pas de mule et le parking est-elle assurée par des panneaux en béton préfabriqué formant mur de soutènement. Les nez de marche du pas de mule sont traités en béton gris, tandis qu'une monumentale jardinière en béton préfabriqué accueille arbres et végétaux.

Les liaisons et les espaces intermédiaires qui assurent la transition entre les équipements et leurs abords sont conçus dans le même esprit. Les cheminements sont affirmés par la reprise d'alignements anciens et la mise

en valeur de la pente naturelle du terrain. Entre la mairie et sa place, c'est un système de parvis en béton balayé qui organise les accès par des escaliers et la rampe "handicapés". Devant la salle de spectacles, c'est un long banc en béton qui assure la transition avec l'espace de stationnement. Le dialogue entre l'ancien et le nouveau est parfait. Les pierres séculaires du bourg sont mises en valeur par le béton gommé des nouveaux bâtiments. Brutes de décoffrage, mises en œuvre selon une architecture dessinée, soucieuse du détail et des proportions, les façades des nouveaux bâtiments intègrent de fines lignes de grès des Vosges qui établissent la relation avec l'existant.

Étalée sur six ans, l'opération s'est déroulée en trois phases au cours desquelles une présence très forte de l'équipe de maîtrise d'œuvre a permis de s'assurer de la qualité de la réalisation de ces ouvrages coulés dans des banches neuves backélistées. Au final, la greffe est réussie et l'opération affirme sa modernité en s'intégrant au patrimoine historique local.

PHOTOS : DR

Maître d'ouvrage : ville d'Éloyes

Maître d'œuvre : Gilles Barré

BET : Sibat

Entreprise : corps d'état séparés





ÉQUIPEMENTS URBAINS – PLOURIN-LÈS-MORLAIX (29)

→ Les petits éléments font l'espace urbain

Aujourd'hui reconnu et largement publié, l'architecte Philippe Madec n'en demeure pas moins attaché aux projets de dimension modeste qui ont fait sa renommée. Par ses interventions dans plusieurs petites communes du Finistère (Plourin, Ploudaniel) ou du Morbihan (Arradon), il a su inventer un langage pour intégrer des éléments d'architecture

contemporaine dans des environnements fragiles. Le recours à des formes simples et à des matériaux pérennes comme le béton lui a permis d'atteindre cet objectif. Combinant ses interventions pour mettre en scène équipements publics, espaces publics et bâti privé, il réalise aussi bien des bâtiments, des aménagements de sols que le mobilier urbain qui les accompagne. Ces "petits éléments", comme il les nomme, apparaissent comme des acteurs majeurs de la composition de ses espaces. Ils lui permettent de terminer l'un ou de donner un sens à un autre, et ce, par des gestes très simples. C'est le

cas notamment d'un banc que l'on retrouve dans nombre de ces projets, ou encore de l'abribus réalisé à Plourin-lès-Morlaix.

● Le banc

Le banc est réalisé en béton blanc. Il est composé de deux piétements de 43x43 cm surmontés d'une assise de 183 cm de longueur. Un second modèle, de 226 cm de longueur, comprend un piétement supplémentaire. La partie supérieure de l'assise, surmontée d'un platelage en azobé, présente une légère pente

ENTRETIEN AVEC PHILIPPE MADEC

« Le béton s'inscrit *naturellement* dans le contexte rural »

Construction moderne:

Comment abordez-vous la question des espaces publics dans les petites communes ?

Philippe Madec : Le travail sur l'espace public est généralement très simple et se réalise dans un souci d'économie. Les bâtiments composent ou recomposent les espaces, le sol s'appuie sur la géométrie des lieux et les éléments de mobilier forment des ponctuations que l'on pose à des endroits stratégiques. La palette des matériaux est volontairement limitée pour s'accorder au cadre rural dans lequel on s'inscrit. Elle se compose de minéraux (béton et granit), de

bois (azobé) et de végétaux. Les sols sont composés en béton, enrobé ou stabilisé. L'essentiel du budget est réservé aux parties les plus usitées (les bancs, les jardins...), au traitement des limites et des transitions (différences de niveau, tracés, caniveaux...) ou à l'aménagement des abords directs des bâtiments.

C. M. : *Le recours au béton brut, notamment pour le mobilier, est-il une réponse contextuelle ?*

P. M. : Pour installer une architecture un peu contemporaine dans des bourgs aussi petits, rien de

tel qu'un matériau simple à mettre en œuvre. C'est le cas du béton, qui autorise en outre des formes particulièrement pérennes. Le matériau s'inscrit aussi très naturellement dans le contexte local. On est ici en Bretagne, à proximité de la mer, dans un contexte où les architectures sont un peu blanches. Je ne voulais pas de ravalement, je ne voulais pas d'acier à cause de la corrosion, et le béton blanc s'est imposé un peu naturellement. Il permettait d'obtenir ce type de formes très pures en référence à Mies van der Rohe, sur lesquelles j'aime à travailler.

C. M. : *Certaines réalisations relèvent du "microprojet". Comment s'effectue la mise en œuvre ?*

P. M. : C'est une question de rapport à la commande. Selon que l'on a une commande de maîtrise d'œuvre ou un travail limité au permis de construire, voire au conseil, le contrôle de la mise en œuvre n'est évidemment pas le même. Dans ces petites communes du Finistère, pour qu'une relation à un maître d'ouvrage puisse perdurer – et c'est finalement ce qui importe –, on fait les choses à distance ou l'on accepte d'en faire moins. C'est

pourquoi ce sont parfois les services de la commune qui réalisent. Cela a évidemment une incidence sur la conception et impose le recours à une écriture d'une grande simplicité formelle. C'est ce que j'appelle "fabriquer une syntaxe et une grammaire" qui permettent que la commune continue à construire lorsque l'on n'est pas là : quand il y a des petits éléments à construire en élévation, les employés communaux savent qu'il faut utiliser du béton blanc, quand il y a des poteaux, du béton blanc bouchardé, et quand il y a un banc, ils en savent les dimensions...



qui assure l'écoulement de l'eau. Le processus de fabrication, extrêmement simple, permet une réalisation aisée, que celle-ci soit le fait d'une ou plusieurs entreprises du BTP ou des employés des services techniques municipaux. Il s'effectue dans un coffrage posé au sol dans lequel il suffit de mettre en place le ferrailage puis de couler.

Ce mobilier prend des usages différents selon son emplacement. À Plourin-lès-Morlaix, par exemple, le banc qui fait face à la mairie est le banc des ados qui s'assoient sur le muret qui l'accompagne et qui y posent leurs pieds. Près du square, à l'ombre de



l'arbre, c'est le banc des anciens et des mamans. Dans le cimetière, à proximité du columbarium, c'est le banc du recueillement.

● L'abribus

L'abribus est posé précisément dans l'axe qui organise la composition de la place du bourg. C'est à la fois la clé de l'ensemble de la géométrie et un élément qui regroupe différentes fonctions de l'espace public en un même point. On y trouve le panneau d'affichage municipal, un téléphone, un plan de la

ville, mais on vient aussi s'y abriter. Il est composé de trois poteaux circulaires, d'un petit voile d'angle, d'une dalle, d'un mur et d'un banc. Une petite fenêtre percée dans le mur permet de voir la totalité de la place. La structure, décollée du mur, se veut autonome et légère. En couverture, une dalle lissée avec une légère pente, sans étanchéité, suffit à abriter les passants.

PHOTOS: DR

Maître d'ouvrage : ville de Plourin-lès-Morlaix

Architecte : Philippe Madec

Entreprises : diverses



AMÉNAGEMENT D'UN JARDIN PUBLIC – NIORT (79)

→ Nouveau: le béton de site

Ce jardin fait face à un bel immeuble en pierre de taille qui abrite des bureaux et des services rattachés à la municipalité. Situé en cœur d'îlot, il a pour objet de permettre l'accès aux bureaux ainsi qu'à une salle de concerts rock située en sous-sol, de l'autre côté de la rue. La cour a ainsi été creusée par une série de gradins qui s'ouvrent sur un espace souterrain pour aboutir à l'entrée de la salle.

Conçu en réponse au bâtiment existant, l'aménagement, très minéral, est réalisé avec un béton innovant: le béton de site. Il s'agit d'un gros béton composé de ciment blanc, de sable de Vienne et de granulats calcaires. L'emploi de matériaux locaux assure une parfaite intégration des teintes à l'environnement bâti tandis que l'usage de granulats de différentes tailles (de 0 à 60mm), renforcé par le piquage en fin de chantier de l'ensemble des surfaces vues, assure un effet de "caverneux" qui rappelle celui d'une roche

poreuse. Les ouvrages qui assurent la tenue des terres de part et d'autre des gradins du jardin sont coulés artisanalement, par passes successives, dans des banches de faible hauteur. Les joints des reprises de bétonnage, traités sans soin particulier, produisent un calepinage horizontal.

Validés par les bureaux de contrôle, les procédés mis au point par l'architecte pour ce jardin ont séduit différents maîtres d'ouvrage qui depuis ont suivi le concepteur pour la réalisation de plusieurs chantiers. Le sol de la cour ainsi que la descente en gradins sont, quant à eux, réalisés en béton désactivé avec des granulats et un sable identiques. Seul le ciment utilisé est resté plus classiquement gris. L'ensemble produit un effet certain sur le visiteur du square. La continuité des matériaux est telle que les aménagements semblent creusés, sculptés dans la roche qui a permis la construction du bâtiment.

PHOTOS: DR

Maître d'ouvrage : ville de Niort

Architecture et paysage : Hervé Beaudouin

BET : Bureau technique du Poitou

Entreprise : Legrand





REQUALIFICATION DU CENTRE-VILLE – FONTENAY-LE-COMTE (85)

→ Recomposition globale pour centre ancien

Le centre ancien de Fontenay-le-Comte se caractérise par une implantation en hauteur, le long d'un axe nord-sud descendant vers la rivière Vendée. À l'origine aménagées en terrasses successives et reliées par des escaliers, les différentes places situées aux abords de la cathédrale ont fait l'objet d'une recomposition globale. L'ensemble de ces aménagements a été intégré dans une réflexion plus large qui avait pour objectifs de déverrouiller les différents blocages créés par l'urbanisation fonctionnaliste du ^{xx}e siècle, de reconquérir des terrains délaissés par la SNCF, et enfin de mettre en valeur le centre-ville.

Dans le centre ancien, les sols ont été complètement reprofilés suivant une pente à 6,5° qui permet une ouverture des espaces les uns sur les autres. L'enchaînement des trois places principales (place de la Cathédrale, place de l'Hôtel-de-Ville et place du Marché-aux-Herbes) donne aujourd'hui de la fluidité à l'ambiance générale de la ville, tandis que les abords des bâtiments et des commerces sont traités par des quais horizontaux réservés aux piétons et aux véhicules de livraison.

La couleur et l'aspect des sols ont été particulièrement soignés puisque les aménagements réalisés sont situés dans une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager. C'est ainsi qu'un béton de galets d'un gris chaud a envahi l'espace public. Savamment mis en œuvre suivant des calepinages réglés sur la géométrie des lieux, le

matériau se combine avec des doubles rangées de pavés calcaire de gros module qui marquent les transitions avec le pied des bâtiments.

Le béton de galets est composé de granulats roulés de la carrière de Cayeux, de granulométrie 20/40. Aux galets gris "tout venant" ont été ajoutés une quantité précise de galets rouges qui rehaussent la teinte générale de l'ensemble. Le liant est un ciment gris.

Les sols ont été mis en œuvre sous forme de dalles avec joints de fractionnement. Épais de 25 cm, ces ouvrages sont coulés en deux temps : une première dalle traditionnelle de 15 cm d'épaisseur puis un revêtement collaborant de 10 cm d'épaisseur. Désactivés sur 25 % de leur hauteur, les galets offrent une grande résistance à l'arrachement. Ils s'avèrent bien appropriés à des activités très rustiques comme les marchés, qui induisent le passage de poids lourds et autres camions poubelles. Enfin, par temps de pluie, ils sont la garantie d'une sécurité parfaite grâce à leurs qualités antidérapantes.

La jonction entre le quai et la place est traitée par des murs de soutènement surmontés de bancs faisant office de garde-corps épais. Ces derniers sont de sobres monolithes de 30 cm d'épaisseur pour 65 cm de profondeur et 4 m de longueur, simplement posés sur des plots. Ils sont réalisés en béton préfabriqué et ont fait l'objet d'un sablage qui, allié à leur teinte blonde, rappelle les pierres calcaires de la région.

L'objet de la mission confiée à Vincent Brossy consistait en la réalisation d'opérations de maîtrise d'œuvre basées sur une charte d'aménagement pouvant être étendue à l'ensemble du centre ancien. C'est ainsi que les concepts réglant la réalisation des espaces publics ont fait l'objet d'un document de synthèse.

Ce dernier permet aux services techniques de la ville de se doter des instruments conceptuels concernant le traitement des surfaces, des sols mais aussi des points de contact avec les bâtiments, ou encore des éléments relatifs aux questions liées à l'écoulement des eaux, au mobilier urbain, et ce, du point de vue de la forme comme des matériaux à employer. Armés de cette charte, les services techniques municipaux ont désormais la maîtrise du système et peuvent réaliser peu à peu, en toute cohérence, le traitement des rues et espaces secondaires.

PHOTOS : DR

Maître d'ouvrage : ville de Fontenay-le-Comte

Maître d'œuvre : Vincent Brossy architecte mandataire ; Lydie Chauvac, paysagiste

BET : SAET

Entreprise : Colas Centre-Ouest